

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1915)  
**Heft:** 18

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La variante du plan de situation est préférable à la disposition du projet qui éloigne trop le bâtiment de l'entrée. Les jardins qui accompagnent le plan du rez-de-chaussée ne sont pas logiques et mal étudiés. Le cube de construction indiqué à m<sup>3</sup> 10148 est en réalité de m<sup>3</sup> 11236. Les façades sont bonnes quoique manquant d'harmonie dans certaines de leurs parties.

32. *Déclin*. — Composition avec cour très intéressante. Projet bien étudié. Excellente orientation des différents locaux; cependant la chapelle indépendante du bâtiment principal et reliée à celui-ci par des portiques augmente un peu trop le cube de construction. Bonne architecture bien proportionnée.

38. *Dona nobis pacem* et variante. — Disposition générale bonne, mais beaucoup trop compliquée. Deux escaliers principaux étaient inutiles alors que la répartition des sexes se fait par étages. La chapelle indépendante serait trop luxueuse et cette chapelle prévue dans les combles comme dans la variante serait trop mesquine. Les façades sont bien composées.

48. *A la guerre comme à la guerre*. — L'emplacement du bâtiment tout au Nord du terrain n'est pas à recommander. L'entrée principale par le sous-sol n'est pas admissible. L'architecture de la façade principale Sud est bien inférieure à celle de la façade Nord.

50. *Lebensabend II*. — Parti intéressant avec cour intérieure et jardins séparés pour les hommes et les femmes. La trop grande saillie de l'aile Est gêne à l'ensoleillement des pièces situées sur la façade Sud et le trop grand nombre de pièces orientées à l'Est dans cette même aile constitue un défaut. L'architecture est modeste et bien traitée.

En conséquence de ce qui précède, le Jury élimine encore les projets Nos 2, 10, 15, 18, 34, 48 et 50, et après une nouvelle comparaison des qualités et défauts respectifs des projets retenus en dernier examen, il décide d'un commun accord de les classer dans l'ordre suivant pour l'attribution des primes:

- |    |             |                                 |
|----|-------------|---------------------------------|
| 1. | Projet N° 1 | <i>Aux Vieillards</i> .         |
| 2. | »           | » 32 <i>Déclin</i> .            |
| 3. | »           | » 8 <i>Charité</i> .            |
| 4. | »           | » 23 <i>Croix de St-Louis</i> . |
| 5. | »           | » 12 <i>Repos II</i> .          |
| 6. | »           | » 11 <i>Soleil I</i> .          |

Le Jury décide ensuite de répartir la somme de fr. 4000,— mise à sa disposition de la manière suivante:

1<sup>er</sup> prix 1300.— fr.; 2<sup>me</sup> prix 1100.— fr.; 3<sup>me</sup> prix 900.— fr.; 4<sup>me</sup> prix 700.— fr.

Les décisions du Jury étant prises, les enveloppes des quatre premiers projets ont été ouvertes en présence des deux membres délégués du Conseil d'administration de l'hospice et ont donné le résultat suivant:

1<sup>er</sup> prix (1300.— fr.), au projet « Aux Vieillards », de MM. Widmer, Erlacher & Calini, architectes à Berne,

2<sup>me</sup> prix (1100.— fr.), au projet « Déclin », de MM. Bossel & Buèche, architectes à St-Imier.

3<sup>me</sup> prix (900.— fr.), au projet « Charité », de M. Alfred Lanzrein, architecte à Thoune.

4<sup>me</sup> prix (700.— fr.), au projet « Croix de St-Louis », de M. Max Hofmann, architecte à Berne.

En terminant son rapport, le Jury félicite le Conseil d'administration de l'Hospice des Vieillards et des Invalides à

Delémont du résultat du concours qui peut être considéré comme très bon au point de vue de la valeur de l'ensemble des projets présentés. La plupart présentent de réelles qualités et font preuve d'une étude consciencieuse et intelligente du programme.

Il recommande les auteurs du projet primé en premier rang pour l'exécution de ce travail, vu qu'il répond très heureusement, avec quelques légères modifications de détails seulement, aux conditions du programme du concours.

Delémont, le 18 mai 1915.

MM. E. PRINCE; F. BROILLET; E. FÆSCH.

## Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

A Lucerne, les 28 et 29 août.

Nous publierons prochainement les procès-verbaux de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale, dès qu'ils nous seront parvenus.

En attendant, voici quelques notes sommaires au sujet de cette réunion à laquelle nos collègues de la section de Lucerne s'attachèrent à conserver le caractère de discrétion et d'intimité qu'imposaient les circonstances, tout en accueillant leurs hôtes avec un cordial empressement.

Le traditionnel « Album de fête » avait été remplacé par une élégante plaquette, artistement illustrée, sur le Vieux-Lucerne, texte du Dr Fr. Heinemann.

Le soir du 28 août, après l'assemblée des délégués, réception au Kursaal: musique et rafraîchissements.

Au banquet qui suivit l'assemblée du dimanche, discours de MM. F. Bossardt, président de la section des Waldstätte, von Schumacher, conseiller d'Etat, H. Peter, président central, Ed. Elskes, Schnyder, Gränicher, F. Mousson, H. Meyer.

Nous reproduisons *in extenso* l'allocation de M. Elskes qui, tout en distribuant par ci, par là, quelques coups de patte, oh! d'une touche si légère, sut rappeler des vérités opportunes, dans une langue élégante et avec un rare bonheur d'expression. Qu'on en juge:

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES,

*Votre Comité local a eu la très aimable pensée de demander que l'un des premiers discours à tenir à ce banquet fût prononcé en français. Je l'en remercie, au nom de mes amis romands. Et, en parlant au nom des sections romandes, je déclare avoir été chargé de représenter aussi celle du Tessin; nous sommes toujours fiers, vous le savez, de compter nos chers frères lessinois au nombre des Suisses romands.*

*On peut se demander si, en donnant la parole à un habitant de notre extrême frontière à l'ouest, votre Comité voulait peut-être faire appel à mon expérience d'ancien constructeur de ponts, afin de jeter des passerelles par-dessus le prétendu fossé qui sépare la Suisse romande du reste de la Confédération, ou bien si, connaissant l'excellente qualité des ciments du Val-de-Travers, il comptait me voir boucher la fissure qui — on le prétend aussi — se serait produite entre nous depuis une année...*

*Messieurs, il n'y a pas de fissure et j'affirme qu'il n'y a pas de fossé non plus; du moins, — entendons-nous bien — de fossé élargi depuis quelques mois!*

Car le fossé, Messieurs, il existe depuis longtemps, depuis qu'il est entré des cantons welsches dans notre Confédération : ce fossé, c'est la différence des langues, la différence des idées, et surtout celle des tempéraments ; mais, loin d'être un fossé qui divise, c'est un fossé qui assainit et qui fertilise.

La différence des langues ne doit pas disparaître, car pour peu qu'on cherche à l'alléguer, il en résulte aussitôt l'aimable charabia fédéral qui nous contriste si souvent.

Différence d'idées, ai-je dit aussi, mais non pas de sentiments, ni de principes ! Vous parlez moins que nous, Confédérés, mais nous ne faisons à aucun d'entre vous l'injure de supposer, même un instant, qu'il approuve la violation des traités, ni la barbarie et le vandalisme, quel que soit leur drapeau, ni l'assassinat des voyageurs en mer. Vous réservez peut-être votre jugement, ou vous le taisez ; or c'est précisément ce qui n'est pas dans notre tempérament !

De même, à l'intérieur, vous supportez sans mot dire, comme des maux nécessaires, la censure, les commandants d'arrondissement, ces baillis du vingtième siècle, la direction militaire des chemins de fer, grâce à laquelle une délégation cantonale est arrivée hier si gravement en retard à l'assemblée des délégués, tandis que nous, nous réclamons toujours, et protestons, menant grand bruit, ce qui nous préserve parfois quand même, tous ensemble, de maux plus graves encore !

Dans toute machine bien ordonnée, c'est le grand cylindre qui travaille à basse pression, tandis que le petit subit la haute pression : mais n'ayez pas peur, chers Confédérés, le métal est bon, les boulons sont bien serrés, et si la vapeur siffle parfois aux joints, c'est que la pression ne manque pas, au contraire, car nous n'économisons pas le combustible !

Et d'ailleurs il y a déjà des ponts sur notre vieux fossé ; ces ponts, Messieurs, ce sont précisément nos excellentes sociétés helvétiques, intercantionales, la nôtre en particulier, et leurs assemblées générales, où il fait bon retrouver tous les deux ans des visages amis et se serrer la main affectueusement ; et où pourrait-on mieux qu'ici, au bord du lac des Quatre-Cantons, pays de liberté que vous allez faire passer tout à l'heure si gentiment sous nos yeux, où, je vous prie, pourrions-nous mieux venir fraterniser et parler d'union ?

Petits cantons, grands par votre exemple héroïque ; terre de Lucerne et de Sempach ; ville hospitalière où un poète aimable et illustré a défini, avec autant de netteté que de fermeté et de modestie, notre manière de voir à tous, où votre fier lion — je l'ai constaté ce matin encore avec émotion, — rappelle à notre jeunesse les noms des Suisses romands mêlés à ceux de leurs Frères de chez vous, morts tous ensemble voici un siècle, pour la foi jurée et pour l'honneur du drapeau ; nous vous saluons !

Voilà pourquoi, chers amis des Quatre-Cantons, nous vous remercions de votre invitation, de votre cordial accueil d'hier soir et de votre belle fête d'aujourd'hui.

Messieurs, après la tourmente, les jours de soleil et de ciel bleu reviendront : notre confrérie de techniciens doit — on nous l'a déjà dit plus d'une fois et aujourd'hui encore — être à la tête du progrès : or il faut que de grands progrès résultent d'une crise aussi formidable et que nous avons le devoir de les préparer, de nous y préparer dès à présent.

A nous, ingénieurs et architectes suisses, de collaborer à la solution des questions d'ordre économique et social qui vont se poser à nouveau, d'y travailler dans le sens de moins d'âpreté, de moins d'égoïsme, mais, au contraire, de plus d'altruisme, de modération et de support ; à nous de donner, chacun personnellement et dans sa sphère, fonctionnaires des administrations, chefs d'industrie ou quelle que soit notre position, l'exemple du labeur assidu chez les jeunes, du bon conseil chez les anciens, et tous de faire preuve de désintéressement, de modestie et même de tempérance !

Je suis convaincu, Messieurs et chers collègues, que notre haut Conseil fédéral a fait plus pour notre indépendance et notre neutralité futures en patronnant et organisant lui-même, comme il l'a fait, des œuvres de paix, d'humanité et de charité, qu'en levant nombreuses nos milices et en perfectionnant leur armement, comme il faut nécessairement continuer à le faire.

*Croix fédérale, emblème d'union, de charité et de paix au milieu d'un océan de feu et de sang, nous le saluons !*

Permettez-moi ici, chers collègues, une parenthèse de constructeur : cette croix est pour nous, techniciens, le symbole de l'assemblage solide par excellence, mais aussi des tendances différentes, — car tournez-la comme vous voudrez, mettez-la bien d'aplomb, à votre guise, et les deux autres branches n'en seront que mieux de travers !

De même, chers Confédérés, les uns tout droit, et nous toujours en travers, restons fidèlement unis ; continuons, malgré nos différences, à former un peuple de frères, et marchons en avant avec confiance et avec courage !

C'est dans cet esprit, Messieurs, chers collègues, chers amis, que je vous invite à vider votre verre et à vous écrier, avec un cordial merci : Vive la section des Quatre-Cantons !

Et, pour terminer, notre Président me charge de vous inviter à entonner maintenant notre martial refrain romand « Roulez, tambours » ; ce sera en même temps une pensée affectueuse adressée à nos braves soldats, qui veillent à la frontière tout autour de nous.

Après une promenade sur le lac des Quatre-Cantons, par un temps gris et maussade, les participants à l'excursion du Pilate débarquèrent à Alpach, où l'accueil le plus chaleureux leur avait été préparé par M. Winkler, directeur de la Pilatus-Bahn.

« Salve d'artillerie, musique, cadeaux et gaieté charmante, nous écrit un témoin, qui ajoute : temps de misère, le Pilate avait mis son plus disgracieux *south-west* et plusieurs capuchons ! Vue restreinte le dimanche soir et nulle le lundi. Excellent souper, deuxième acte jusqu'à minuit et bal ensuite. Le tout plein de cordialité. Bon souvenir ».

#### Communiqués du Secrétariat.

En suite de l'augmentation générale des prix et afin que la Société ne soit pas en perte, le Comité central a décidé que le prix de vente des imprimés serait augmenté de 20 %. Les rabais accordés aux membres de la Société n'en subsisteront pas moins.

En vue de répondre aux demandes qui lui ont été adressées, le secrétariat a fait établir des *formulaires pour l'établissement des devis*, en trois types, qu'il tient à la disposition des intéressés :

Type 20 a. Feuilles de quatre pages, papier fort, ligné pour l'écriture à la main. Fr. 4 pour 50 exemplaires, plus le port.

Type 20 b. Feuilles simples, papier léger, pour machine à écrire et reproduction, ligné. Fr. 2 pour 50 exemplaires, plus le port.

Type 20 c. Conforme au précédent, mais non ligné. Fr. 1,75 pour 50 exemplaires, plus le port.

Tous ces formulaires sont du format 22/35 cm., supportant la copie, avec en-tête en français et en allemand, réglage horizontal et vertical, correspondant à l'écriture à la machine.

#### BIBLIOGRAPHIE

Die Abflussverhältnisse des Rheins in Basel, von ing. G. Ghezzi, mit 24 Tabellen und 16 Beilagen.

Cette intéressante étude du débit du Rhin, à Bâle, montre que, malgré tous les travaux exécutés dans son bassin, le caractère général du fleuve ne s'est pas modifié depuis le commencement du xx<sup>e</sup> siècle. N. S.